



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 11 SEPTEMBRE 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le lundi onze septembre deux mille dix-sept, au 94, rue de l'Église, à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur André-Marcel Évéquoz, maire, à laquelle session étaient présents :

Mesdames Manon Cadieux et Mireille Campeau, messieurs André Trudel, Éric Lévesque, Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette, tous conseillers, et formant la totalité du conseil.

Étaient également présents : Madame Manon Lambert, directrice générale et monsieur Jacquelin Millette, inspecteur municipal.

---

**POINT 1  
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est 19 h 30, le maire ouvre l'assemblée.

**POINT 2  
LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

**17-09-117**

**POINT 3  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par : Aurèle Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis en ajoutant les sujets suivants au point varia :

- a) Information de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides;
- b) Travaux dans l'emprise des rues du village

17-09-118

**POINT 4**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AOÛT 2017**

---

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017 a été transmise aux membres du conseil;

Il est proposé par : André Trudel  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2017 soit approuvé.

17-09-119

**POINT 5**  
**CONSIDÉRATIONS DES COMPTES – AOÛT 2017**

---

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil accepte les registres de chèques suivants:

- le registre des chèques-salaires, portant les numéros D1700182 à D1700206, totalisant 11 092,90 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2017;
- le registre des chèques-généraux, portant les numéros C1700151 à C1700163 (chèques) - L1700101 à L1700116 (paiements en ligne), - P1700099 à P1700107 (paiements directs), le tout totalisant 44 766,69 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2017;
- La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles, pour payer ces comptes.

17-09-120

**POINT 6**  
**CORRESPONDANCE**

---

Il est proposé par : Mireille Campeau  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La correspondance soit acceptée tel que lue.

**PROVENANCE**

- Du député de la circonscription de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, confirmant la subvention de 15 000\$ qu'il remettra à la municipalité pour des travaux de voirie;
- Du ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Laurent Lessard, confirmant une aide financière de 75 000 \$ dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal »
- De l'organisme « Jeunes en Vol 20017 – Ste-Anne-du-Lac » remerciant la municipalité pour l'aide financière pour la journée du 13 août dernier.
- De la Cour municipale de la MRCAL nous informant l'acquittement du propriétaire du 134, chemin de Parent concernant le permis de chenil.

**POINT 7**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Quelques citoyens, quatre (4), étaient présents. Aucune question, seulement de l'information.

17-09-121

**POINT 8**  
**DEMANDE AU MTMDET – PAVAGE CHEMIN DE PARENT**

---

ATTENDU QUE la Municipalité reçoit pendant la saison estivale de nombreuses plaintes concernant la poussière et la sécurité sur le chemin de Parent, du kilomètre 8 au kilomètre 13 sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Michel;

ATTENDU QUE le chemin de Parent est emprunté par de nombreux villégiateurs et camionneurs;

ATTENDU QUE le chemin de Parent est en mauvais état durant toute la saison estivale et représente un danger plus élevé que normal pour les usagés pendant cette période;

ATTENDU QUE c'est le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) qui fait l'entretien du chemin de Parent;

ATTENDU QUE le MTMDET procède à l'épandage d'abat de poussière, seulement une fois par année sur le chemin de Parent;

Il est proposé par : Manon Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de procéder à des travaux de pavage sur le chemin de Parent, soit du kilomètre 8 au kilomètre 13 sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Michel.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au député de la circonscription de Labelle, monsieur Sylvain Pagé.

**POINT 9**  
**DÉPÔT – RAPPORT BUDGÉTAIRE 2017 – FAMILIFEST – COMITÉ DES FÊTES DE MONT-SAINT-MICHEL INC.**

---

Le conseil prend acte du rapport budgétaire du Familifest 2017 déposé par monsieur Pascal Bissonnette, président du Comité des Fêtes de Mont-Saint-Michel inc.

17-09-122

**POINT 10**  
**MENTION DE « FÉLICITATIONS » - COMITÉ DES FÊTES DE MONT-SAINT-MICHEL – FAMILIFEST 2017**

---

Il est proposé par : Manon Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil municipal adresse une motion de « FELICITATIONS » au Comité des Fêtes de Mont-Saint-Michel inc., pour l'organisation de la première édition du « FAMILIFEST » qui s'est tenu les 11, 12 et 13 août dernier. Les petits et les grands enfants ont pu profiter pleinement des activités. Le comité a investi beaucoup de temps et d'énergie afin que ce bel évènement soit des plus mémorables. Merci de vous impliquer, bénévolement, pour la population de Mont-Saint-Michel.

De ce fait, il est donc important pour le conseil municipal de leur exprimer notre sincère reconnaissance et à leur communiquer toute notre appréciation.

17-09-123

**POINT 11**

**FORMATION ADMQ – « LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 : OUI, MAIS EN PRATIQUE ! »**

---

ATTENDU QUE le conseil reconnaît l'importance de la formation continue pour son personnel;

ATTENDU QUE la directrice générale, dans le cadre de ses fonctions, doit agir en tant que présidente d'élection pour les élections municipales du 5 novembre prochain;

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre une formation aux présidents d'élection le 14 septembre prochain à Val-David;

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité autorise la directrice générale à suivre la formation suivante :
  - *Les élections municipales 2017 : oui, mais en pratique !* »
2. Les frais d'inscription au montant de 349,52 \$, taxes incluses, soient payés ainsi que tous les frais relatifs à ladite formation sur présentation des pièces justificatives.

17-09-124

**POINT 12**

**FORMATION-CONGRÈS – RÉSEAU DES BIBLIO DES LAURENTIDES**

---

ATTENDU QUE le Réseau BIBLIO des Laurentides tiendra les 18 et 19 septembre prochain un mini-congrès intitulé « *Mon Congrès à moi* »;

ATTENDU QUE lors du mini-congrès, des ateliers de formation seront tenus;

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité autorise madame Marlène Paquin, responsable de la bibliothèque municipale à participer au mini-congrès du Réseau des Biblio des Laurentides qui se tiendra les 18 et 19 septembre 2017.
2. Les frais d'inscription au montant de 100 \$ soient payés ainsi que tous les frais relatifs à ce mini-congrès sur présentation des pièces justificatives.

**POINT 13**

**DÉNOMINATION DU PARC DES CÈDRES – « PARC JEAN-PAUL RABY »**

---

Suite à une demande de la famille Raby, afin de dénommer le Parc des Cèdres pour le « Parc Jean-Paul Raby » en l'honneur de leur père, le conseil prend acte de la demande et après discussion et réflexion cette demande est reportée à une séance subséquente.

17-09-125

**POINT 14**  
**DEMANDE DE DON – ALBATROS MONT-LAURIER**

---

ATTENDU la demande de don de 200 \$ par l'organisme Albatros Mont-Laurier et correspondant à l'inscription d'une personne à une formation de 36 heures d'accompagnement aux personnes en fin de vie et à leur famille;

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité verse, à titre de don, la somme de 200 \$ à l'organisme Albatros Mont-Laurier pour leur noble cause aux personnes en fin de vie et à leur famille, conditionnellement à ce que cet organisme bénéficiaire s'engage à publiciser la participation financière de la Municipalité à leurs services.

17-09-126

**POINT 15**  
**NOMINATION – MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

---

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des recommandations sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le CCU est un groupe de travail composé de deux (2) membres du conseil municipal et d'au moins trois (3) résidents choisis par le conseil pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme;

ATTENDU QUE les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution des élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valeur leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le CCU est constitué par le règlement numéro 01-105 adopté le 5 octobre 2001;

ATTENDU QUE monsieur Marcel Bissonnette, membre citoyen du CCU, n'est plus disponible pour siéger sur le CCU;

ATTENDU la recommandation de monsieur Luc Marcotte, inspecteur en bâtiment et secrétaire du CCU;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité accepte la nomination, comme membre citoyen, de madame Manon Millette, résidente au 318, montée du Lac Gravel, au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

**POINT 16**  
**VARIA – PAROLE AU CONSEIL**

---

a) Information de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides

Madame la Conseillère, Manon Cadieux, informe l'assemblée que madame Shirley Duffy, présidente de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides a communiqué avec elle pour l'informer qu'en 2018 la municipalité fêtera son 90<sup>e</sup> anniversaire et la Paroisse son 100<sup>e</sup> anniversaire et nous offre son aide pour organiser ces activités.

Le conseil verra à souligner ces événements en collaboration avec la Paroisse Notre-Dame-de-la-Lièvre.

b) Travaux – Emprise des rues du village

Monsieur le Conseiller André Trudel demande au conseil d'entreprendre des travaux de nettoyage de l'emprise des rues du village afin de protéger les infrastructures en ayant un drainage adéquat.

Des travaux seront entrepris aux endroits critiques du village.

17-09-127

**POINT 17**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par : Mireille Campeau  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La séance soit levée. Il est 20 h 50.

---

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ  
Maire

---

MANON LAMBERT  
Directrice générale